

Avis publics



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2022

Avis est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie tiendra une séance extraordinaire portant sur l'**adoption des prévisions du budget de fonctionnement 2022** à la date, à l'heure et à l'endroit spécifiés ci-dessous :

Date : le mercredi 24 novembre 2021
Heure : 19 h 05
Lieu : en webdiffusion

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions du public au cours de cette séance porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement 2022.

En cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19, les citoyennes et les citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin. Seules les questions reçues avant 18 h 45 seront traitées.

La webdiffusion et le formulaire en ligne seront accessibles à partir du lien suivant : <https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie#webdiffusion>.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante ; conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 16 novembre 2021.

Fait à Montréal, ce 16 novembre 2021.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie